

La taxonomie **ORPS 1.4.0** s'applique aux Organismes de Retraite Professionnelle Supplémentaire. Cette taxonomie est une extension de la **taxonomie européenne « Pension Funds V2.9.0 »** publiée par l'EIOPA le 17 juillet 2023. Pour information, une version hotfix 2.9.0 est attendue mi-juillet 2024 selon le planning des taxonomies publié sur le site de l'[EIOPA](#).

Cette taxonomie ORPS est portée par l'instruction [2023-I-10](#) et annexe.

Cette version de taxonomie entre en vigueur à partir de l'arrêté du :

- **31/03/2025** pour le point d'entrée trimestriel **qei_orps**
- **31/12/2025** pour le point d'entrée annuel **aei_orps**

Cette version de production 1.4.0 ne présente pas de changement par rapport à la version « draft » publiée le 26/03/2024 pour consultation.

La taxonomie ORPS 1.4.0 se substitue à la taxonomie Pension Funds 2.9.0 dont elle intègre par référencement les dernières évolutions.

Le résumé des changements contenus dans la version 2.9.0 de la taxonomie Pension Funds est repris dans la release notes de l'EIOPA :

https://dev.eiopa.europa.eu/Taxonomy/Full/2.9.0/PF/EIOPA_PensionFunds_Release_Notes_2.9.0.pdf

Par ailleurs, la lettre « F » a été ajoutée devant le code colonne des données nationales (add-on ACPR) des tableaux « PFEF.06.02.30 » pour aei_orps et « PFEF.06.02.31 » pour qei_orps, afin d'éviter les doublons avec les codes des nouveaux éléments du DPM PF 2.9.0 tout en facilitant leur identification.

Exemple : **FC0031** « Portfolio/pension scheme type number ».

NB : rappel du respect de la Filing rule EIOPA 3.2. (b) relative à la valorisation des données de type pourcentage « percentItemType » dans une instance xbrl (exemple de la colonne C0440 « Taux de coupon annuel de l'exercice » de l'état PFEF.06.02.30.03).

- Non-monetary numeric units useDecimalFractions :
A fact representing rates, percentages or ratios MUST be reported using decimal notation rather than in percentages (e.g. 9.31% must be reported as 0.0931).

Vous trouverez les livrables suivants :

- Un document décrivant la taxonomie
 - "ACPR_ORPS_Description_de_la_taxonomie_V1.4.0.pdf" à utiliser en complément de la documentation de l'EIOPA.
- Les fichiers du DPM ORPS :
 - " ACPR_ORPS_DPM_Dictionary_V1.4.0.xlsx" constituant le dictionnaire.
 - " ACPR_ORPS_DPM_Annotated_Templates_V1.4.0.xlsx " qui complètent le DPM de la taxonomie EIOPA.

Les évolutions apportées par cette version 1.4.0 sont mises en évidence sur fond de couleur.
- Contrôles taxonomiques :
 - "ACPR_ORPS_Validations_V1.4.0.xlsx" qui présente la liste des validations spécifiques aux données nationales (add-on ACPR).
 - Lien vers le fichier des contrôles EIOPA de la taxonomie de référence Pension Funds V2.9.0.
- Taxonomie
 - La taxonomie, dans un paquetage incluant les éléments externes utilisés (EIOPA, Eurofiling et XBRL International).
- Instances
 - Des instances squelettes, comportant l'ensemble des faits possibles, pour le point d'entrée avec des données à zéro, sans cohérence métier.

Remarques et limitations

- Des assertions pourront être ajoutées dans les prochaines révisions de cette taxonomie.
- Cette taxonomie référence la taxonomie EIOPA Pension Funds V2.9.0.